

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

4 October 1979

Doc. 4419

MOTION FOR A RECOMMENDATION
on promoting the role of women within
the Council of Europe¹

presented by Mrs von BOTHMER
and other

The Assembly,

1. Considering the preamble of the European Social Charter and its guarantee of equal "enjoyment of social rights" between the sexes ;
2. Recalling that the year 1975 was proclaimed International Women's Year and that one of the objectives of the coming decade was the improvement of the situation of women ;
3. Considering that this improvement should first of all mean equal treatment for men and women in all fields and particularly in the field of employment and working conditions ;
4. Expressing satisfaction that in most Western European countries discrimination against women, in the field mentioned, has disappeared at least legally, but deploring the fact that insidious inequality continues to exist in practice and is difficult to combat because of this ;
5. Noting that within the Council of Europe, the Secretariat, on the one hand, has no female member of staff in the highest levels of the hierarchy, i.e. grades A7 (out of eight directors, no woman) ; A6 (out of fourteen deputy directors, no woman) ; A5 (out of twenty-eight heads of division, no woman), and that on the other hand, in the other administrative A grade posts which come under the rule of geographical distribution the number of women only represents 20% of the total number of these posts ;

1. Referred to the Committee on the Budget and the Intergovernmental Work Programme : Reference No. 1278 (Standing Committee, 22 November 1979).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

4 octobre 1979

Doc. 4419

PROPOSITION DE RECOMMANDATION
relative à la promotion du rôle de la femme
au sein du Conseil de l'Europe¹

présentée par M^{me} von BOTHMER
et plusieurs de ses collègues

L'Assemblée,

1. Considérant le préambule de la Charte sociale européenne et son affirmation d'une égale « jouissance des droits sociaux » entre les sexes ;
2. Rappelant que l'année 1975 a été proclamée Année internationale de la femme et que parmi les objectifs de la décennie à venir a été retenue la promotion de la situation de la femme ;
3. Considérant que cette promotion passe en premier lieu par une totale égalité de traitement entre hommes et femmes dans tous les domaines et en particulier dans le domaine de l'emploi et des conditions de travail ;
4. Se félicitant de ce que, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les discriminations à l'encontre des femmes, dans le domaine précité, aient disparues, du moins en droit, mais déplorant que des inégalités de fait subsistent le plus souvent de façon insidieuse et soient, de ce fait, difficiles à combattre ;
5. Constatant qu'au sein du Conseil de l'Europe le Secrétariat, d'une part, ne compte aucun agent de sexe féminin dans les postes les plus élevés de la hiérarchie, à savoir les grades A7 (sur huit directeurs, aucune femme) ; A6 (sur quatorze directeurs adjoints, aucune femme) ; A5 (sur vingt-huit chefs de division, aucune femme) et que, d'autre part, dans les autres postes administratifs de grade A qui sont soumis à la règle de la répartition géographique, le nombre total des femmes ne représente que 20 % du nombre total de ces postes ;

1. Renvoyé à la commission du Budget et du Programme intergouvernemental du travail : Renvoi n° 1278 (Commission Permanente, 22 novembre 1979).

6. Taking as a model the attitude adopted by the General Assembly of the United Nations in a parallel—although less disquieting—situation which exists within the Secretariat of the New York-based organisation, and considering that the Council of Europe, by reason of its composition and because of the aims which it has set itself should not remain behind the position taken by the United Nations,

7. Recommends that the Committee of Ministers :

i. create its own ad hoc working party to study, in all its complexity, the question of equal treatment for men and women compared with the conditions of employment and work and career possibilities inside the Secretariat ;

ii. examine the expediency of asking the Secretary General to take any useful measures :

a. to ensure fair representation of women in the highest posts in the hierarchy of the Secretariat and to ensure that the number of female members of staff holding high rank posts should represent an appropriate part of the total number of these posts ;

b. to ensure that female candidates of the same qualification as male candidates have at least the same career possibilities ;

c. to increase the number of women occupying other A grade posts subject to the geographical distribution.

6. Prenant modèle de l'attitude adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'égard d'une situation analogue — bien que moins préoccupante — existant au sein du secrétariat de l'organisation new-yorkaise et considérant que le Conseil de l'Europe, de par sa composition et en raison des buts qu'il s'est fixés, ne saurait rester en retrait de la position prise par les Nations Unies,

7. Recommande au Comité des Ministres :

i. de créer, en son sein, un groupe de travail *ad hoc* afin que soit étudiée, dans toute sa complexité, la question de l'égalité de traitement entre hommes et femmes au regard des conditions d'emploi et de travail et des possibilités de carrière à l'intérieur du Secrétariat ;

ii. d'examiner l'opportunité d'inviter le Secrétaire Général à prendre toutes les mesures utiles :

a. pour assurer une représentation équitable des femmes dans les postes les plus élevés de la hiérarchie du Secrétariat et pour que le nombre d'agents féminins titulaires de postes de grade élevé représente une part appropriée du nombre de ces postes ;

b. pour assurer que des candidats féminins qui possèdent la même qualification que des candidats masculins disposent au moins des mêmes possibilités de carrière ;

c. pour augmenter le nombre de femmes occupant les autres postes de grade A soumis à la répartition géographique.

Signed :

Signé :

von Bothmer, Günes, Schlingemann, Schwencke, Reddemann, Böhm,
Tummers, Konings, Fleming, Büchner